

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 mars 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE SIX MARS à 14 h 00, le
Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO au Port, salle de réunion
du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de
M. Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 12
Nombre de représentés : 2
Nombre d'absents : 2

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_005_BC_5
*Actualisation du plan de financement
concernant l'étude relative à
l'aménagement opérationnel de
l'armature économique du TCO*

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - M. Irchad OMARJEE
- Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme
Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal
AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel
PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 14

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme
Denise DELAVANNE procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ

- la convocation a été faite le :
28 février 2023

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
13/03/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 MARS 2023

AFFAIRE N°2023_005_BC_5 : ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT CONCERNANT L'ÉTUDE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT OPÉRATIONNEL DE L'ARMATURE ÉCONOMIQUE DU TCO

Le Président de séance expose :

Par délibérations du 04 octobre 2021 et du 06 décembre 2021, le Bureau Communautaire a approuvé successivement le plan de financement de l'étude relative à l'aménagement opérationnel de l'armature économique du TCO.

Pour rappel, cette étude a pour objectif d'accélérer le processus de création de zone d'activité sur son territoire. Cette étude est organisée autour de 4 lots distincts :

- Évaluation des besoins fonciers en foncier économique et actualisation du SAE ;
- Audit opérationnel évaluant la maturité des opérations et assistance pour mise en œuvre opérationnelle ;
- Agilité et modernisation des zones d'activité économiques existantes ;
- Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination urbaine auprès des directions du TCO.

Le montant total des prestations avant appel d'offre était estimé à 1 000 000 € pour une durée de 36 mois, en dehors des phases de validation.

Le plan de financement initial prévoyait une subvention au titre du plan de relance de l'état à hauteur de 80%.

Il a été par la suite actualisé, en concertation avec les services de l'État, au regard de la dépense éligible retenue dans le cadre du Contrat de Convergence Territorial.

Ainsi, seul les lots 1, 2 et 3 correspondant à une assiette de dépenses de 786 410 € HT ont pu être cofinancés pour un montant de 626 728 € HT de subvention.

A ce jour, l'ensemble des lots ont été attribués pour un montant total de 668 950 euros HT :

<u>Lot concerné de l'étude</u>	<u>Attributaire du lot</u>	<u>Montant contractualisé euros</u> <u>HT</u>
Lot 1 : Évaluation des besoins fonciers en foncier économique et actualisation du SAE	EGIS CONSEIL	43 000 euros
Lot 2 : Audit opérationnel évaluant la maturité des opérations et assistance pour mise en œuvre opérationnelle	Groupe ELAN	73 800 euros
Lot 3 : Agilité et modernisation des zones d'activité économiques existantes	EGIS CONSEIL	92 150 euros
Lot 4 : Mission d'ordonnancement, de pilotage et de coordination urbaine	AMCEO	120 000 euros

Dans le cadre des différents partenariats engagés par le TCO, l'Agence Française de Développement a montré un intérêt particulier pour cette étude.

Cet intérêt s'est traduit par une participation financière sur financements du contrat de convergence territorial.

Conformément au projet de convention annexé à la délibération, la participation financière de l'AFD s'élève à 100 000 euros HT.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 08/12/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 01/12/2022.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- VALIDER le plan de financement concernant l'étude relative à l'aménagement opérationnel de l'armature économique du TCO ;**
- VALIDER les modalités du projet de convention entre le TCO et l'AFD ;**
- AUTORISER le Président à signer tout acte relatif à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président